



**Mme Laurence ROSSIGNOL**  
**Ministre des Familles, de**  
**l'enfance et des droits des**  
**femmes**

Hotel Le Play  
40 rue du Bac  
75007 PARIS

Roissy, le 1<sup>er</sup> avril 2016

Madame la Ministre,

Nous tenons à vous interpeller sur la situation des Personnels Navigants Commerciaux féminins affectés sur les vols à destination de l'Iran. Dès la sortie de l'avion à Téhéran et jusqu'à leur arrivée dans leur chambre d'hôtel, sous injonction des autorités religieuses locales, la Direction d'Air France demande, par voie de note de service à son Personnel Navigant Commercial féminin de déroger aux règles habituelles de port de l'uniforme.

Elles sont tenues de porter un pantalon et une veste longue, le foulard Air France doit recouvrir entièrement la chevelure.

Durant le temps d'escale, en dehors de la chambre, elles doivent porter un foulard et un vêtement ample et long permettant de « dissimuler les formes ».

De plus, contrairement à leurs collègues masculins, il leur est fortement déconseillé de fumer dans l'espace public et les chambres sont toutes non-fumeur.

Pour les navigantes de la Compagnie, ces exigences, qui n'ont rien de professionnelles, sont vécues comme de véritables atteintes à leur dignité. Pour certaines d'entre elles, cela est particulièrement insupportable.

C'est en connaissance de cause que l'Entreprise programme ces vols aux Personnels Navigants Commerciaux sans considération de l'impact particulier sur certaines navigantes. La Compagnie ne donne pas, aujourd'hui, à ces femmes, la possibilité de se soustraire à cette obligation. Les seules solutions, pour ces employées, sont, soit la **soumission**, soit le « contournement », qui n'est pas sans impact sur la rémunération, le dossier professionnel et la stabilité des tours de service donc la vie privée.



D'autres problèmes, strictement administratifs, impactent l'ensemble des personnels affectés sur ces vols en matière de visa d'entrée dans d'autres pays. Sachez que nous ne manquerons pas d'interpeller à ce sujet le ministère compétent.

Nous avons suggéré à l'entreprise de mettre en place un système de « nolontariat » sur cette destination. La direction d'Air France se refuse jusqu'ici à nous entendre. Nous sollicitons votre intervention pour que cette mesure soit mise en place de manière diligente en s'assurant qu'elle n'ait aucun impact sur les Personnels Navigants Commerciaux concernés.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Marc Quattrochi', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Marc QUATTROCHI